



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES



HOUSE OF
TRAINING



ATTF
LUXEMBOURG



PARCOURS CERTIFIANT EN FINANCE DIGITALE

Édition 2026

UN PARTENARIAT BCEAO COFEB / HOUSE OF TRAINING ATTF LUXEMBOURG

<https://cofeb.bceao.int/>

1. CONTEXTE

Face à l'accélération de la transformation digitale du secteur financier, le renforcement des compétences des acteurs constitue un levier essentiel pour accompagner l'innovation, favoriser une adoption maîtrisée des technologies numériques et renforcer la résilience des institutions financières.

La mise en œuvre du parcours certifiant en finance digitale est une réponse aux besoins exprimés par l'écosystème bancaire et financier de l'UEMOA, recensés par le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB). Ce programme de formation vise également à accompagner un ensemble d'initiatives prises par la BCEAO en appui au développement de la finance digitale dans l'Union, notamment la mise en place du Bureau de Connaissance et de Suivi des FinTech (BCSF), le développement du Laboratoire d'Innovations Financières (LIF ou Sandbox réglementaire), les travaux relatifs à l'Open Banking et à l'Open Finance ainsi que la publication de documents didactiques.¹

Le Parcours certifiant en finance digitale est à sa quatrième édition et s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'écosystème bancaire et financier. Le programme est mis en œuvre par la BCEAO, en partenariat avec la House of Training - Agence de Transfert des Technologies Financières (ATTF) du Luxembourg.

2. OBJECTIFS

Le certificat en finance digitale a pour objectifs de permettre aux participants de :

- mieux comprendre les mutations financières, technologiques et réglementaires qui transforment le secteur financier ;
- approfondir leurs connaissances en matière de conception, de mise en œuvre et de pilotage des stratégies de transformation numérique ;
- maîtriser les enjeux de la transformation digitale ainsi que les opportunités, les risques et les défis qui y sont associés ;
- s'approprier les initiatives, les dispositifs et les actions mis en œuvre ou préconisés par la Banque Centrale pour accompagner la transformation digitale des établissements financiers ;
- renforcer leur connaissance du cadre réglementaire et prudentiel en vigueur applicable à la finance digitale.

3. CIBLES

Ce parcours s'adresse en priorité aux Dirigeants et Cadres supérieurs des établissements de crédit, des établissements de monnaie électronique et des institutions de microfinance, exerçant notamment les fonctions suivantes :

- Directeur Général ;
- Responsables de la transformation digitale et de l'innovation ;
- Responsables des systèmes d'information et de la cybersécurité ;
- Responsables des paiements et des services financiers digitaux ;
- Responsables des opérations ;
- Responsables des risques, de la conformité et du contrôle interne ;
- Responsables des produits et du développement commercial ;
- Chefs de projets et experts en finance digitale.

¹ Publication du « Guide pour la digitalisation des paiements des Etats membres de l'UEMOA », du « Guide pour la digitalisation des opérations financières des systèmes financiers décentralisés » et du « Guide pour la constitution des dossiers pour l'émission de la monnaie électronique par les Trésors Publics des Etats membres de l'UMOA ».

4. CONTENU

Le contenu pédagogique du parcours a été élaboré en tenant compte des meilleures pratiques internationales en matière de finance digitale, ainsi que des orientations stratégiques et du cadre réglementaire définis par la BCEAO. Il intègre également les évolutions technologiques, les nouveaux modèles d'affaires et les principaux enjeux liés aux paiements numériques, à la monnaie électronique, à la cybersécurité, à la protection des données à caractère personnel, à l'innovation financière et à l'inclusion financière.

Le programme est structuré en quatre (4) modules de formation et étalé sur une période approximative de neuf (9) mois, pour un volume horaire global de quatre-vingt-quatre (84) heures :

Module 1 : Introduction à la transformation digitale ;

Module 2 : Principales technologies au service de la finance et questions liées à la cybersécurité ;

Module 3 : Transformation digitale du secteur bancaire et Ecosystème des FinTech de l'UEMOA ;

Module 4 : Risques majeurs de la finance digitale - Réglementation, Supervision et Surveillance dans l'UEMOA (Initiatives de la BCEAO).

Les différents modules seront dispensés selon une approche pédagogique combinant des enseignements théoriques et des travaux pratiques, afin de favoriser une appropriation progressive des concepts et des outils abordés. A l'issue de chaque module, les acquis des participants feront l'objet d'une évaluation.

Par ailleurs, le parcours sera sanctionné par l'élaboration, par chaque participant, d'un projet de fin de formation portant sur une problématique en lien avec les enseignements dispensés. Ce projet fera l'objet d'une soutenance devant un jury. En amont de cette soutenance, les participants bénéficieront d'un accompagnement méthodologique et technique à travers des séances d'encadrement.

Au terme du Parcours, un certificat sera délivré aux participants ayant validé l'ensemble des modules et soutenu avec succès.

5. MODALITÉS

Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, des travaux sur des cas concrets et des exemples d'application, ainsi que des discussions en sous-groupes en vue de favoriser le partage d'expériences.

Les supports de cours seront mis à la disposition des participants et un accès en ligne sera configuré pour accéder aux ressources sur la plateforme E-learning du COFEB.

Au terme de chaque module, les connaissances acquises seront évaluées à travers des questions à choix multiples (QCM). Un module sera considéré comme réussi si le candidat affiche au moins un taux de 80 % de bonnes réponses au QCM. Lorsque ce niveau n'est pas atteint, le candidat pourra repasser le test une seule fois.

Le certificat de réussite sera décerné aux participants ayant validé l'ensemble des modules et soutenu avec succès leur rapport de fin de formation. Les participants n'ayant pas validé la totalité des modules se verront délivrer une attestation de participation au programme.

6. ÉQUIPE DES FORMATEURS

La formation sera assurée par une équipe pluridisciplinaire composée de Spécialistes des Directions métiers de la BCEAO et d'Experts de l'ATTF du Luxembourg. L'équipe est constituée de :

- Madame Fatou GUEYE DIENG
Adjoint au Directeur des Systèmes et Moyens de Paiement
- Monsieur Kuassi Ayikue SATCHIVI
Adjoint au Directeur des Innovations Financières
- Monsieur Agblulu Latevi Massi LAWSON
Adjoint au Directeur des Systèmes et Moyens de Paiement
- Madame Léatitia Judicaëlle TIENDREBEOGO
Chef du Service de la Surveillance des Systèmes et Moyens de Paiement
- Madame Oumou Fadima TRAORÉ
Chef du Service des Établissements de Paiements et de Monnaie Électronique
- Monsieur Esaïe KESSIE
Chef du Service de l'Innovation, de l'Accompagnement et de la Promotion des FinTech
- Monsieur Djeket Clément-Pascal OGA
Chef du Service de la Réglementation Générale des Établissements de Crédit et des Institutions de Microfinance
- Deux (2) experts de la House of Training - ATTF du Luxembourg



Le **Professeur Issouf SOUMARÉ** assurera la direction pédagogique du parcours certifiant. Professeur titulaire et Directeur du Laboratoire d'ingénierie financière de l'Université Laval (LABIFUL) au Canada, il est un expert en gestion des risques, ingénierie financière, finance durable, finance inclusive et finance internationale avec plus de 20 années d'expérience professionnelle.

7. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque structure intéressée par cette offre de formation pourra présenter un (1) seul candidat. Le processus de candidature devra impérativement respecter les deux (2) étapes ci-après .

1. La personne proposée par son institution devra renseigner le formulaire de candidature, **au plus tard le 25 août 2026**, à partir du lien ci-après : <https://forms.gle/pcEn3BCTneiicWpk6>
2. La candidature devra être confirmée par un courriel envoyé par un responsable de l'établissement de crédit, à l'adresse suivante : cofeb.exed@bceao.int

Les participants à cette édition devront s'acquitter de frais de participation d'un montant d'un million deux cent mille (1.200.000) FCFA. Par ailleurs, pour la phase des soutenances, prévue en présentiel à Dakar (Sénégal) sur une durée de trois (3) jours, les frais liés à l'hébergement, à la subsistance ainsi qu'au titre de transport sont à la charge des participants.

ANNEXE 1 : CONTENU DETAILLÉ DES MODULES

Module 1 : Introduction à la transformation digitale

- Clarification des notions clés : numérisation, digitalisation, transformation digitale, transformation par la donnée et transformation augmentée par l'intelligence artificielle ;
- Présentation des principaux objectifs de la transformation digitale : efficacité opérationnelle, innovation, expérience client, inclusion financière, maîtrise des risques et résilience ;
- Analyse des piliers d'une transformation réussie : technologie, données, processus, organisation, culture, compétences, cybersécurité, gouvernance et souveraineté numérique ;
- Mise en perspective des impacts sur le secteur financier : paiements digitaux, mobile money, fintechs, open banking, open finance, finance embarquée et nouveaux usages clients ;
- Introduction aux enjeux d'éthique, d'inclusion, de numérique responsable et de souveraineté numérique.

Module 2 : Principales technologies au service de la finance et questions liées à la cybersécurité

- Technologies clés, intelligence artificielle et souveraineté numérique au service de la finance :
 - Présentation des principales technologies financières : IA, IA générative, IA agentique, Machine Learning, Big Data, etc. ;
 - Analyse des cas d'usage de l'IA dans la finance : relation client, scoring crédit, détection de fraude, KYC, conformité, etc. ;
 - Identification des risques liés à l'IA : biais, hallucinations, manque d'explicabilité, confidentialité, dépendance aux fournisseurs, etc. ;
 - Etude des enjeux liés aux données : qualité, gouvernance, classification, traçabilité, protection des données personnelles, etc. ;
 - Approfondissement des enjeux de souveraineté numérique : localisation des données, cloud souverain, dépendance technologique, etc. ;
 - Présentation des architectures financières modernes : cloud hybride, API, open banking, open finance, interopérabilité, tokenisation, etc.
- Cybersécurité, protection des données personnelles et confidentialité :
 - Fondements de la cybersécurité et de la sécurité de l'information : cybermenaces et attaques, bases de la sécurité de l'information, etc. ;
 - Sécurité, gestion des risques et gouvernance de la sous-traitance informatique : modèles de sous-traitance ICT et cloud, gouvernance, rôles et responsabilités, exigences réglementaires et contractuelles, etc. ;
 - Introduction aux nouvelles technologies de la sécurité : modèle « Zero Trust », sécurité adaptative, etc.

Module 3 : Transformation digitale du secteur bancaire et écosystème des FinTech de l'UEMOA

- Analyse de l'évolution du paysage concurrentiel : banques, institutions de microfinance, établissements de paiement, fintechs, mobile money, etc. ;
- Etude des nouveaux modèles financiers : banque digitale, paiements instantanés, wallets, crédit digital, microcrédit, finance embarquée, etc. ;
- Mise en évidence des opportunités liées à l'inclusion financière : accessibilité, réduction des coûts, services mobiles, scoring alternatif, protection des usagers, etc. ;
- Analyse des impacts de l'IA, des données et des plateformes sur la concurrence, la relation client, la personnalisation des services et la confiance ;
- Présentation des transformations internes nécessaires : gouvernance digitale, évolution des métiers, culture d'innovation, conduite du changement, etc. ;
- Renforcement des enjeux de résilience et de souveraineté : maîtrise des données sensibles, contrôle des prestataires critiques, continuité d'activité, réversibilité, souveraineté des paiements, etc. ;
- Ecosystème des FinTech de l'UEMOA :
 - Définition de « FinTech » ;
 - Modèles d'affaires : nouveaux acteurs (EME et établissements de paiement), partenariats noués avec des acteurs réglementés des secteurs bancaire et financier ;
 - Domaines d'intervention et Typologie des Services : paiement (acquisition et acceptation de paiement, initiation et services de paiement (mobile/en ligne) et agrégation, crédit ;
 - Autres services connexes : prestation de services en ingénierie informatique, processeurs, fournisseurs de plateformes numériques, logiciels, développement d'API, routage, etc.

Module 4 : Risques majeurs de la finance digitale - Réglementation, Supervision et Surveillance dans l'UEMOA (initiatives de la BCEAO)

- Risques majeurs de la finance digitale : risques opérationnels et facteurs d'atténuation, risques liés à la technologie et au produit, gestion de la fraude et sécurité des transactions, LBC/FT et identification des clients à distance, risques financiers et réglementaires ;
- Supervision et surveillance : Laboratoire d'Innovations Financières (LIF - Sandbox réglementaire) et environnement de test sécurisé sous la supervision du régulateur, supervision des acteurs et suivi de l'application de la réglementation ;
- Autres initiatives du Régulateur : défis et limites du cadre réglementaire actuel du secteur bancaire dans l'UEMOA, projet d'appui à la promotion de l'accès des Systèmes Financiers Décentralisés au système de paiement régional de l'UEMOA, projet d'interopérabilité de la Banque Centrale.

ANNEXE 2 : CHRONOGRAMME



